

Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

PRÉFECTURE DES
HAUTES-PYRÉNÉES

24 OCT. 2013

ARRIVÉE

Séance du 1^{er} octobre 2013

2013/067

Présents : Denis FEGNE ; Claude BONNEMAISON ; André GARRABOS ; Antoine PARDINA ; Serge ALMENDRO ; Daniel FROSSARD ; Jean-Louis SALLES ; Bernard JOUCLA ; Philippe SOULE-PERE ; Jeanne PEGHINI ; Ginette GAYE ; Alexandre ARRIZABALAGA ; Jean TRILLE ; Yves CASSAGNET

Absents excusés : Danièle CAZENAVE (procuration pour Antoine PARDINA) ; Louise BARROIS (procuration pour Alexandre ARRIZABALAGA) ; Jean-Louis PEYRAMALE (procuration à Yves C ASSAGNET) ; Elisabeth VILLACAMPA ; Marc FALLIERO ; Régine TOSON ; Gisèle VINCENT

Absents non excusés : Jean-Paul TOUYA

Elu secrétaire de séance : Bernard JOUCLA

ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA RENOVATION DE LA
GENDARMERIE (Art.28 MAPA).

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que les offres pour la rénovation des logements de la gendarmerie ont été ouvertes, elles étaient supérieures à l'estimation aussi une négociation a été enclenchée puisque nous sommes dans le cadre d'un marché à procédure adaptée. Après analyse de l'ensemble des réponses il apparaît que les entreprises les mieux disantes selon les critères choisis sont :

- Vignes et fils : démoussage + maçonnerie pour un montant total de 32 920 € TTC
- Centre Sécurité Multipoints : portier + portes garages pour un montant de 11 886 € TTC
- Mingot : remplacement fenêtres de toit pour un montant de 24 374 € TTC

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à signer toutes les pièces relatives à ce marché avec les entreprises désignées ci-dessus comme étant les mieux disantes.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.

Extrait certifié conforme :

Le Maire,



Denis FEGNE

Certifié exécutoire,

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le... 24.10.2013
de la publication le... 24.10.2013

IBOS

Le... 24.10.2013

Le Maire,

Denis FEGNE



DF